

Juillet 2018  
FL764A  
NHTSA n° 18V-194

## **Objet : Stabilisateurs des corps de valve d'autocaravanes FCCC**

**Modèles concernés : Certains châssis Freightliner Custom  
Chassis pour autocaravanes de la gamme X fabriqués entre le 2  
novembre 2016 et le 10 janvier 2018, équipés d'un essieu  
simple.**

### **Renseignements généraux**

Au nom de sa filiale à part entière Freightliner Custom Chassis Corporation, Daimler Trucks North America LLC (DTNA) a déterminé qu'une défectuosité liée à la sécurité des véhicules à moteur existe sur les véhicules indiqués ci-dessus.

Cette campagne couvre environ 82 véhicules.

Certains châssis auraient pu être équipés d'un stabilisateur de corps de valve incorrect. Ce stabilisateur pourrait se détacher de la roue, permettant à l'extension du corps de valve de la roue intérieure de frotter contre la roue extérieure, ce qui peut endommager le corps de valve et causer une perte de pression d'air dans la chambre à air. Une perte de pression d'air dans la chambre à air d'une autocaravane équipée d'un essieu simple peut entraîner une surcharge du pneu extérieur et augmenter le risque d'accident.

Les stabilisateurs des corps de valve des roues intérieures seront remplacés par des stabilisateurs de corps de valve corrects ; les roues seront remplacées si nécessaire.

### **Réparations supplémentaires**

Les concessionnaires doivent terminer toutes les campagnes de rappel et d'intervention de service en cours avant la vente ou la livraison d'un véhicule. Les concessionnaires seront responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes avant la vente ou la livraison d'un véhicule.

Les propriétaires pourraient être responsables de tout dommage progressif résultant de leur négligence dans l'exécution des campagnes dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

### **Instructions pour le travail à effectuer**

Consultez les instructions de travail ci-jointes. Avant d'entreprendre la campagne, vérifiez si le véhicule est muni d'un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260).

### **Pièces de remplacement**

Les pièces de rechange sont maintenant disponibles et peuvent être commandées par numéro(s) de pièces(s), figurant dans la liste ci-dessous, de votre Centre de distribution de pièces impliqué.

Si nos dossiers indiquent que votre établissement concessionnaire a commandé des véhicules ciblés par la campagne numéro FL764A, une liste des clients et des numéros d'identification de véhicules sera disponible dans OWL. Veuillez consulter cette liste lors de la commande des pièces pour ce rappel.

**tableau 1** - Pièces de remplacement pour la campagne FL764

Juillet 2018  
FL764A  
NHTSA n° 18V-194

Numéro de campagne	Numéro de pièce	Description de la pièce	Qté.
FL764A	13-10122-000	VALVE STEM STABILIZER	2 chacune
	MYI 23 434	VALVE STEM EXTENSION	1 chacune
	ACC 40639XPCFV	WHEEL-AL,22.5X9.0,I/S POL ACSHLD (On estime que 35 % des roues auront peut-être besoin d'être remplacées)	1 chacune

Table 1

## Pièces retirées

Concessionnaires du Canada et des États-Unis, veuillez suivre les instructions de suivi d'expédition des pièces défectueuses sous garantie pour le traitement de toutes les pièces retirées. Distributeurs à l'exportation, sauf avis contraire, veuillez détruire les pièces retirées.

## Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

tableau 2 - Allocation forfaitaire de main-d'œuvre

Numéro de campagne	Procédure	Temps alloué (heures)	Code SRT	Action corrective
FL764A	Inspection et installation des stabilisateurs des corps de valve	0,5	996-R041A	12 - Campagne/rappel volontaire de réparation
	Inspection et installation des stabilisateurs des corps de valve et remplacement d'une roue	1,3	996-R041B	12 - Campagne/rappel volontaire de réparation
	Inspection et installation des stabilisateurs des corps de valve et remplacement de deux roues	2,0	996-R041C	12 - Campagne/rappel volontaire de réparation

Table 2

**IMPORTANT :** Une fois le rappel terminé, trouvez l'étiquette de parachèvement de base à l'emplacement approprié sur le véhicule et apposez l'autocollant rouge de parachèvement fourni dans la trousse de rappel (formulaire WAR260). Si le véhicule n'a pas d'étiquette de parachèvement de base, nettoyez un emplacement approprié sur le véhicule et apposez-y d'abord l'étiquette de parachèvement de base (formulaire WAR259). Si une trousse de rappel n'est pas requise ou si aucun autocollant de parachèvement ne se trouve dans la trousse, inscrivez le numéro de rappel sur un autocollant vierge et apposez-le sur l'étiquette de parachèvement de base.

## Demandes de remboursement

Vous serez remboursé pour vos pièces, votre main-d'œuvre et la manutention (prix au débarquement pour les distributeurs à l'exportation) en soumettant votre demande de remboursement par l'entremise du système de garanties dans les 30 jours suivant l'exécution complète de cette campagne. Veuillez indiquer les renseignements suivants dans OWL :

- Le type de demande est **Campagne de rappel**.
- Dans le champ FTL Authorization (Autorisation de FTL), saisissez le numéro de campagne et le code d'état pertinent (**FL764-A**).
- Dans le champ Primary Failed Part Number (Numéro de la principale pièce défectueuse), saisissez **25-FL764-000**.
- Dans le champ Parts (Pièces), saisissez le ou les numéros de pièces appropriés, comme indiqué dans le tableau des Pièces de rechange. En cas de remplacement de roues, **une photo des dommages doit être jointe** à la demande de paiement. 35 % des roues auront peut-être besoin d'être remplacées

Juillet 2018  
FL764A  
NHTSA n° 18V-194

- Dans le champ Labor (Main d'œuvre), commencez par saisir le temps normalisé de réparation (TNR) approprié, comme indiqué sur le tableau des allocations forfaitaires de main-d'œuvre. Une allocation de 0,4 heure sera automatiquement ajoutée sous le code SRT 939-6010A pour le temps imparti aux tâches administratives.
- Le code VMRS des composants est **017-008-010** et le code de cause est **A1 - Campagne**.
- **États-Unis et Canada -- Remboursement pour réparations antérieures.** Lorsqu'un client s'informe à propos du remboursement, veuillez procéder comme suit :
  - Acceptez la documentation de la réparation antérieure.
  - Effectuez une vérification sommaire des documents du client pour voir si la réparation est éligible pour un remboursement. (Reportez-vous à la rubrique « Copie de la lettre au propriétaire » dans ce bulletin pour obtenir des directives de remboursement.)
  - Soumettez une demande de préapprobation de rappel dans OWL pour un obtenir une décision.
  - Saisissez le montant approuvé pour votre demande de remboursement dans la section Autres frais.
  - Joignez la documentation à la requête de préapprobation.
  - Si la demande est approuvée, soumettez un justificatif de demande de remboursement pour la pré-approbation.
  - Remboursez le montant approprié au client.

**IMPORTANT :** Vous devez consulter OWL avant d'effectuer ce rappel afin de vous assurer que le véhicule est effectivement concerné et que la campagne n'a pas été déjà achevée. Vérifiez également si un autocollant de parachèvement est présent avant de commencer le travail.

Les concessionnaires du Canada et des États-Unis peuvent contacter le Service des campagnes de garanties via le site Web [DTNACconnect.com/WSC](http://DTNACconnect.com/WSC) ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau, pour toute question ou demande de renseignements supplémentaire. Distributeurs à l'exportation, soumettez une demande en ligne ou contactez le directeur du service après-vente de votre concessionnaire International.

Concessionnaires du Canada et des États-Unis : Pour retourner les inventaires de trousse en surplus associés à cette campagne, les concessionnaires américains doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) au PDC de Memphis. Les concessionnaires canadiens doivent soumettre une autorisation de retour de pièce (PAR) à leur centre de distribution de pièces (PDC). Toutes les trousse doivent être en état adéquat pour la revente. Les demandes PAR doivent inclure le numéro de la facture d'achat originale. Distributeurs à l'exportation : Les stocks en trop ne peuvent pas être retournés.

La lettre avisant les propriétaires de véhicules canadiens et américains est jointe, à titre de référence.

Veuillez prendre note que le National Traffic and Motor Vehicle Safety Act, tel que modifié (Titre 49, Code des États-Unis, chapitre 301), exige que le ou les véhicules du propriétaire soient réparés dans un délai raisonnable après que les pièces sont mises à votre disposition. Le règlement stipule que le fait de ne pas réparer un véhicule dans les 60 jours suivant l'offre de réparation constitue une preuve prima facies de délai non raisonnable. Toutefois, des circonstances particulières peuvent raccourcir la période de 60 jours. Le fait de négliger de réparer un véhicule dans un délai raisonnable peut entraîner l'obligation de (a) remplacer sans frais le véhicule par un autre véhicule identique ou raisonnablement équivalent, ou (b) rembourser la totalité du prix d'achat, moins une allocation de dépréciation raisonnable. Le règlement interdit également aux concessionnaires de revendre un véhicule sans y avoir effectué toutes les réparations de rappel en instance. Tout loueur est également tenu d'envoyer une copie de l'avis de rappel à ses locataires dans les dix (10) jours. Tout fabricant secondaire doit faire suivre cet avis à ses distributeurs et points de vente au détail dans les cinq jours ouvrables.

Juillet 2018  
FL764A  
NHTSA n° 18V-194

## Copie de l'avis aux propriétaires

### Objet : Stabilisateurs des corps de valve d'autocaravanes FCCC

**Avis destiné à nos clients américains :** Cet avis vous a été envoyé conformément aux exigences de la National Traffic and Motor Vehicle Safety Act. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Cet avis vous a été envoyé conformément à la Loi sur la sécurité automobile du Canada.

Au nom de sa division de camions Freightliner Custom Chassis Corporation, Daimler Trucks North America LLC (DTNA), a déterminé qu'une défectuosité liée à la sécurité des véhicules à moteur existe sur certains châssis Freightliner Custom Chassis pour autocaravanes de la gamme X fabriqués entre le 2 novembre 2016 et le 10 janvier 2018, équipés d'un essieu simple.

Certains châssis auraient pu être équipés d'un stabilisateur de corps de valve incorrect. Ce stabilisateur pourrait se détacher de la roue, permettant à l'extension du corps de valve de la roue intérieure de frotter contre la roue extérieure, ce qui peut endommager le corps de valve et causer une perte de pression d'air dans la chambre à air. Une perte de pression d'air dans la chambre à air d'une autocaravane équipée d'un essieu simple peut entraîner une surcharge du pneu extérieur et augmenter le risque d'accident.

Les stabilisateurs des corps de valve des roues intérieures seront remplacés par des stabilisateurs de corps de valve corrects ; les roues seront remplacées si nécessaire.

Ceci est le deuxième de deux avis concernant cette campagne. La réparation est disponible et vous pouvez maintenant contacter un concessionnaire autorisé de Daimler Trucks North America afin de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer le rappel et pour assurer que les pièces sont disponibles chez le concessionnaire. Pour trouver un concessionnaire autorisé, effectuez une recherche en ligne sur le site Web [www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com](http://www.Daimler-TrucksNorthAmerica.com). Sur l'onglet « Menu », sélectionnez « Contact », faites défiler les options vers le bas jusqu'à « Find a Dealer » (Rechercher un concessionnaire), puis sélectionnez la marque appropriée. Le rappel volontaire prend entre environ une demi-heure et deux heures, et sera effectué sans aucuns frais pour vous.

Vous pourriez être responsables de tout dommage progressif résultant de votre négligence dans l'exécution du rappel dans un délai raisonnable après réception de l'avis.

Si vous n'êtes pas le propriétaire du ou des véhicules dont les numéros d'identification apparaissent sur l'avis de rappel, veuillez retourner l'avis au Service des campagnes de garanties avec tous les renseignements dont vous disposez qui pourraient nous aider à identifier le propriétaire actuel. Le loueur est également tenu par la loi fédérale de faire parvenir cet avis au locataire dans les 10 jours. Si vous êtes un fabricant secondaire, la loi fédérale exige que vous fassiez suivre cet avis à vos distributeurs et détaillants dans les cinq ouvrables. Si vous avez payé pour faire corriger le problème traité dans ce rappel avant de recevoir cet avis, vous pourriez être admissible pour un remboursement. Veuillez consulter le verso de cet avis pour obtenir des détails.

**Avis destiné à nos clients américains :** Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à [DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com](mailto:DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com), ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau. S'il est impossible de faire corriger la défectuosité gratuitement et dans un délai raisonnable, vous pourriez porter plainte à l'administrateur, National Highway Traffic Safety Administration, 1200 New Jersey Avenue, SE, Washington, DC 20590 ou encore appeler la ligne d'assistance Vehicle Safety au 1-888-327-4236 (TTY : 800-424-9153) ou sur le site Web <http://www.safercar.gov>. **Avis destiné à nos clients canadiens :** Si vous avez des questions à propos de ce rappel, ou avez besoin de plus de renseignements, veuillez contacter le Service des campagnes de garantie au 1-800-547-0712 entre 7 h et 16 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi, envoyez un courriel à [DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com](mailto:DTNA.Warranty.Campaigns@Daimler.com), ou appelez le Centre d'assistance à la clientèle au 1-800-385-4357 après les heures normales de bureau.

**Juillet 2018  
FL764A  
NHTSA n° 18V-194**

Nous sommes désolés pour tout inconvénient pouvant résulter de cette activité, mais nous sommes certains que vous comprenez notre intérêt dans la sécurité des véhicules motorisés.

SERVICE DES CAMPAGNES DE GARANTIE

Pièce jointe

Juillet 2018  
FL764A  
NHTSA n° 18V-194

## **Remboursement au client pour des réparations effectuées avant le rappel**

Si vous avez déjà **payé** pour corriger le problème traité dans ce rappel, vous pourriez être admissible à un remboursement.

Les demandes de remboursement peuvent inclure les pièces et la main-d'œuvre. Le remboursement peut être limité au montant que la réparation aurait coûté si elle avait été effectuée par un concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC. Les documents suivants doivent être présentés à votre concessionnaire pour faire une demande de remboursement.

Veillez fournir des copies originales ou très lisibles de tous les reçus, factures et bons de réparation qui doivent indiquer :

- Le nom et l'adresse de la personne qui a payé pour les réparations
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV) qui a été réparé
- La nature du problème, la réparation effectuée et la date de l'intervention
- Le nom de la personne qui a réparé le véhicule
- Le coût total réclamé pour les réparations
- Une preuve de paiement de la réparation (comme le recto et le verso d'un chèque oblitéré ou un reçu de carte de crédit)

Le remboursement sera effectué par chèque de votre concessionnaire Daimler Trucks North America LLC.

Veillez discuter de cette question avec votre concessionnaire autorisé Daimler Trucks North America LLC.

Juillet 2018  
FL764A  
NHTSA n° 18V-194

## Instructions pour le travail à effectuer

### Objet : Stabilisateurs des corps de valve d'autocaravanes FCCC

Modèles concernés : Certains châssis Freightliner Custom Chassis pour autocaravanes de la gamme X fabriqués entre le 2 novembre 2016 et le 10 janvier 2018, équipés d'un essieu simple.

## Remplacement des stabilisateurs des extensions de corps de valve des roues intérieures

1. Vérifiez l'étiquette de base (formulaire WAR259) pour voir si elle comporte un autocollant de parachèvement (formulaire WAR260) pour le rappel FL764 indiquant ce travail a déjà été effectué. L'étiquette de base est généralement placée sur la partie avant de la caisse, en dessous du tableau de bord. Si un autocollant est présent, aucune intervention n'est requise. Si aucun autocollant n'est présent, passez à l'étape suivante.
2. Garez le véhicule sur une surface plane, coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Calez les roues.

REMARQUE : Installez de nouveaux stabilisateurs, qu'un stabilisateur d'extension de corps de valve soit actuellement utilisé ou non.

3. Repérez chacune des extensions de corps de valve des roues intérieures de l'essieu moteur. Reportez-vous à la [figure 1](#).

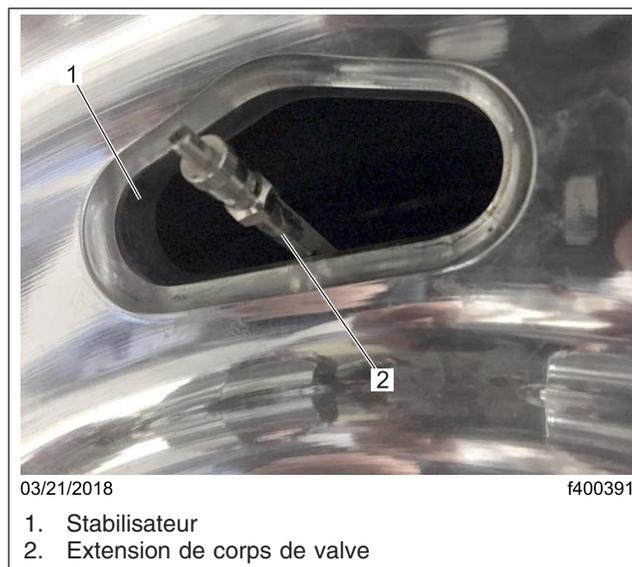


Fig. 1, Corps de valve avec nouveau stabilisateur



Lorsque vous effectuez l'entretien du véhicule, garez le véhicule, coupez le moteur, serrez les freins de stationnement et caliez les roues. Avant de travailler sous le véhicule, placez toujours des chandelles sous le longeron de cadre de châssis pour empêcher le véhicule de tomber. Le fait de ne pas suivre ces recommandations peut entraîner des blessures corporelles graves ou la mort.

Juillet 2018  
FL764A  
NHTSA n° 18V-194

4. Examinez les roues de l'essieu moteur et les extensions des corps de valve pour vérifier qu'elles ne sont pas endommagées. Les roues et les extensions des corps de valve peuvent être endommagées à la suite de leur contact.

Si une roue de l'essieu moteur ou une extension de corps de valve est endommagée, remplacez-la. En cas de remplacement de roues, **une photo des dommages doit être jointe** à la demande de paiement. 35 % des roues auront peut-être besoin d'être remplacées.

REMARQUE : Une certaine force peut être nécessaire pour installer correctement la rainure du stabilisateur.

5. Installez un nouveau stabilisateur d'extension de corps de valve. Insérez le corps de valve à travers le trou dans le stabilisateur, puis appuyez sur le stabilisateur pour le mettre en place.
6. Nettoyez un emplacement sur l'étiquette de base (formulaire WAR259). Écrivez le numéro de rappel, FL764, sur un autocollant de parachèvement (Formulaire WAR260) et l'apposez sur l'étiquette de base pour indiquer que le rappel a été effectué.